

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE  
RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION  
DE L'ORGANISATION DES CONCOURS

N° 21-90518 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

Ouagadougou, le 26 MAI 2021

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Les termes du communiqué n°21-00487/MFPTPS/SG/AGRE/DOC du 20 mai 2021 portant ouverture d'un concours professionnel pour le recrutement de **cinq (05) élèves Techniciens Supérieurs de la Statistique** est ouvert pour le compte du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement (MINEFID), dans le centre unique de Ouagadougou, **session 2021**, sont modifiés ainsi qu'il suit :

AU LIEU DE :

A- CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être Agent Technique de la Statistique de catégorie B échelle 2 ou B échelle 3 et totaliser au moins cinq (05) ans d'ancienneté dans l'Administration publique dont trois (03) ans de service effectif dans cet emploi au 31 décembre 2021 ;
- être Agent Technique de la Statistique de catégorie B échelle 2 ou B échelle 3, titulaire du Baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent, et avoir au moins trois (03) ans de service effectif dans cet emploi au 31 décembre 2021.

C- ADMINISTRATION DES EPREUVES

La durée de la formation est de **vingt-un (21) mois**.

**LIRE :**

**A- CONDITIONS DE CANDIDATURE**

- être Agent Technique de la Statistique de catégorie B, échelle 2 ou 3, justifiant d'une ancienneté de deux (02) ans pour celui de la catégorie B, échelle 2 et de trois (03) ans pour celui de la catégorie B, échelle 3 dans l'administration au 31 décembre 2021.

**C- ADMINISTRATION DES EPREUVES**

La durée de la formation est de vingt-un (21) mois pour les Agents Techniques de la Statistique de catégorie C, échelle 1 et neuf (09) mois pour les Agents Techniques de la Statistique de catégorie B, échelle 2 ou 3.

**LE RESTE SANS CHANGEMENT**



Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire Général

**Souleymane LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon